

Rapport n°14

Revisione di l'Autorizzazione di u Prugramma è di i Crediti di Pagamentu per a Regia Automnu di i parchi di staziunamentu Révision Autorisation de Programme et Crédits de Paiement- Régie Autonome des Parcs et Stationnements

La commune de Bastia va entreprendre la construction d'un nouveau parking sur le site Saint François-Montera.

Il est proposé de porter le montant de l'autorisation de Programme MONTERA à un montant de 1 600 000€.

Ce dernier comprend pour l'heure les crédits nécessaires pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre et autres prestations annexes.

En conséquence, il est proposé :

- De procéder à la révision des Crédits de Paiement de l'Autorisation de Programme MONTERA comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - BUDGET PRIMITIF 2026-										
CODE AE	LIBELLE	AP VOTEE	REVISION AP EXERCICE N	TOTAL AP VOTEE	Réalisé	CP2026	CP2027	CP2028	CP2029	CP2030
2025- MONTERA	REALISATION PARKING MONTERA	500 000,00	1 100 000,00	1 600 000,00	3 000,00	618 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	79 000,00